

Le service social

Le service social se tient à votre disposition :

- Si vous rencontrez des difficultés administratives, financières, sociales ou personnelles liées à votre hospitalisation.

- Pour vous aider dans l'organisation de votre retour à domicile, qu'il est important d'anticiper dès maintenant.

- Pour vous fournir toute information concernant les établissements de soins de suite et de réadaptation ou

de soins de longue durée, il est également important d'anticiper les démarches dès l'admission voire à la programmation de votre hospitalisation.

- Pour la Permanence d'Accès aux Soins de Santé (PASS) : si vous n'avez pas de couverture sociale et/ou de mutuelle complémentaire, vous pouvez contacter le service social dans le cadre de la PASS.

- Pour Mulhouse : du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h à 17h - Téléphone : 03 89 64 60 27

- Pour Altkirch : Téléphone : 03 89 08 75 18 / 03 89 08 75 44

- Pour Cernay : le lundi de 14h à 17h et le mercredi de 8h45 à 12h30 et de 13h à 17h - Téléphone : 03 89 38 54 04

- Pour Thann : le lundi de 8h30 à 13h, mardi et jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h à 17h, vendredi de 8h30 à 14h - Téléphone : 03 89 37 71 62

- Pour Sierentz : accès depuis le hall d'entrée - Téléphone : 03 89 26 60 11

GHR MULHOUSE SUD ALSACE

68100
87, AVENUE D'ALTKIRCH

 03 89 64 64 64

 **CONTACTEZ-NOUS**